

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite du Cégep du Vieux Montréal

10 juin 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 18 juin 2003

Monsieur Jean-Denis Asselin
Directeur général
Cégep du Vieux Montréal
255, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H2X 1X6

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 10 juin 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep du Vieux Montréal de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces les mesures axées sur la persistance en première session, la réussite des cours de première année et les activités visant à renforcer le sentiment d'appartenance à la fois au programme et au Collège.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Pauline Jean, agente de recherche